

On annonce qu'à partir du 1^{er} janvier, des commissaires attachés à la gare de Roubaix feront le service dans l'intérieur de la ville.

Les journaux de Lille complètent ce matin les détails de l'épouvantable sinistre qui a eu lieu hier dans une maison de tolérance.

L'enquête n'a rien fait connaître quant aux causes de l'incendie, mais on présume que le feu a dû prendre par le premier étage. Les victimes qui ont été retrouvées dans les décombres ont dû d'abord être asphyxiées. Les personnes qui se trouvaient dans la maison incendiée ne pouvaient espérer de secours, la cage de l'escalier n'existant plus au moment où le danger leur a été révélé. Les fenêtres cadenassées des chambres, les portes verrouillées et munies d'une chaîne, tout se réunissait donc pour rendre la fuite impossible.

On compte sept victimes, mais rien ne prouve qu'il n'y en ait pas d'autres sous les décombres. Avons-nous besoin de dire l'impression produite dans toute la ville de Lille par cet événement terrible ?

Nous croyons devoir, au moment où s'exécute le recensement des jeunes gens qui font partie de la classe de 1861, faire remarquer aux parents des intéressés qu'il est important de ne pas négliger la formalité de l'inscription, cette négligence pouvant avoir pour conséquence l'appel de droit sous les drapeaux de celui qui l'a commise. Tous les jeunes gens nés du 1^{er} janvier au 31 décembre 1840 devront, en conséquence, se mettre en règle avant le tirage.

L'administration supérieure a voulu se rendre compte de l'influence que l'établissement des chemins de fer en France exerçait sur les routes impériales; pour cela, elle a fait opérer un recensement général du mouvement qui se produit sur ces voies de communication.

Les résultats de ces opérations permettent d'établir que, contrairement à ce qu'on pouvait croire, la circulation ne diminue point sur les routes de terre. Il y a bien un mouvement inférieur sur quelques routes parallèles aux lignes de fer; mais comme, d'un autre côté, l'ouverture des chemins de fer a développé, dans d'immenses proportions, le transport des voyageurs et des marchandises sur les autres routes, il s'est établi une compensation qui, tout compte fait, se traduit en une augmentation de 4 7/10 pour cent, ou en nombre rond 5 % sur l'ensemble de la circulation sur les routes impériales.

La contrebande du tabac d'une zone à l'autre continue à prendre de l'extension. L'administration vient, en conséquence, de décider une nouvelle augmentation de préposés, qui portera le nombre des douaniers de la première zone, au double de ce qu'il était au 1^{er} janvier 1860.

VILLE DE ROUBAIX

Salubrité de la ville et propreté de la voie publique.

Nous, Maire de la ville de Roubaix,

Vu la loi du 24 août 1790, sur les attributions de l'autorité municipale;

Vu la loi du 18 juillet 1837;

Vu les arrêtés de nos prédécesseurs des 1^{er} août 1826, 23 décembre 1850, 30 mars 1857, 20 décembre 1858 et 27 décembre 1859;

Considérant qu'il est urgent d'assurer par des mesures efficaces le service de l'enlèvement des boues qui va être l'objet d'une nouvelle adjudication, et qu'il serait impossible d'améliorer ce

service, si les habitants eux-mêmes ne se conformaient pas aux réglemens municipaux sur le balayage des rues;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Le balayage des rues et passages est à la charge des habitants. En conséquence, chaque chef de maison devra le faire exécuter sur toute l'étendue de la façade de sa demeure et des terrains clos qui en dépendent, tant sur le trottoir que sur la moitié du pavé. La même obligation est imposée aux propriétaires de terrains clos dans l'intérieur de la ville, mais non habités.

Art. 2. L'opération du balayage aura lieu tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, dans les différents quartiers de la ville. Il commencera au plus tard à 7 heures du matin, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, et à 8 heures du matin du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, et devra être fait sans désemparer. La boue sera réunie et formée en tas, de distance en distance, sur les côtés de la rue, le plus près possible du fil d'eau, mais de manière à ne point obstruer celui-ci et à laisser libre le milieu de la chaussée.

Art. 3. Il est expressément défendu de jeter sur la voie publique aucune espèce d'ordures, débris, cendres, scories et immondices. Il est également défendu de les déposer sur les trottoirs dans des caisses ou papiers.

Art. 4. Les ordures provenant des habitations devront y être conservées jusqu'au moment du passage des tombereaux, qui sera annoncé par le son d'une cloche portative. Les ouvriers de l'entrepreneur devront prendre, à l'entrée des maisons, les paniers ou caisses qu'on leur présentera et les videront dans leurs voitures.

Art. 5. Lorsque, par suite du chargement ou déchargement d'une voiture, il restera sur la voie publique des débris de paille ou d'autres matières, le riverain sera obligé de faire balayer l'emplacement et de conserver ces débris dans sa demeure jusqu'au passage des tombereaux affectés à ce service.

Art. 6. Il est interdit, après 8 heures du matin en été, et après 9 heures en hiver, de faire écouler dans les rues des eaux provenant du lavage de l'intérieur des maisons, cours, &c., et de recommencer le lavage des trottoirs, des fils d'eau et de la chaussée après les heures ci-dessus.

Art. 7. Toutes les dispositions des réglemens antérieurs sur la salubrité et la propreté, qui ne sont pas contraires au présent, continueront d'être observées, notamment celles des arrêtés municipaux des 7 mai 1849, 8 mai 1854 et 30 mars 1857, qui contiennent les prescriptions suivantes :

1^o Tous les forts ou cours qui n'ont point d'issue sur les rues où passent les tombereaux de l'entreprise des boues, devront être pourvus, suivant les besoins, d'une ou plusieurs fosses construites en maçonnerie pour le dépôt des immondices; l'ouverture de ces fosses sera protégée par une margelle en maçonnerie de 70 centimètres de hauteur. Les propriétaires feront nettoyer ces fosses au moins tous les 15 jours, du 1^{er} octobre au 31 mars, et tous les 8 jours, du 1^{er} avril au 30 septembre;

2^o Les latrines seront convenablement entretenues. Le sol doit être recouvert en pierres ou en briques et nullement fermé par quelques planches mal jointes, qui laissent toute liberté aux exhalaisons méphytiques. Toutes les latrines doivent se fermer au moyen d'une porte;

3^o Les propriétaires des forts, cours et ruelles ouvrant sur les rues, seront tenus de faire établir pour chacun des dits forts, cours et ruelles, un raverdoir destiné à recevoir les eaux ménagères des habitations qui y sont situées, et un conduit souterrain construit en briques, ayant 90 centimètres de hauteur, 50 centimètres

de largeur et 22 d'épaisseur; afin de déverser ces eaux dans l'aqueduc de la ville le plus proche, en plaçant à la jonction de cet aqueduc une grille en fer de 02 centimètres de maille.

Art. 8. Si les habitants négligeaient l'exécution du balayage, il y serait pourvu à leurs frais, par les soins de la police, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées contre eux.

Art. 9. MM. les commissaires de police sont chargés d'assurer la stricte exécution du présent arrêté.

Fait à Roubaix, le 20 décembre 1860.

ERNOULT-BAYART.

Voici la lettre dont nous avons annoncé la publication dans notre dernier numéro :

Au camp de Peli-Kiaou, devant Pékin, le 3 octobre 1860.

Chers parents,

Nous sommes partis de Thien-Sing pour marcher sur Pékin, le 13 septembre. Un parlementaire chinois vint à notre rencontre pour proposer, disait-on, des conditions de paix. Mais, comme la bonne foi de ces messieurs est estimée à sa valeur par nos chefs, nous reçûmes l'ordre de continuer notre marche sans qu'on fit grande attention à l'envoyé. Le lendemain 14, un courrier arriva de Pékin, et cette fois on nous assura que la paix était bien conclue. Toutes nos conditions étaient acceptées; seulement, S. M. chinoise demandait instamment qu'on voulût bien ne laisser arriver à Pékin, pour la signature du traité, qu'un très petit nombre de soldats. En conséquence, les ambassadeurs et les généraux, après avoir arrêté le programme de la marche et pris toutes les précautions dictées par la prudence, décidèrent qu'une escorte de 2,000 hommes se mettrait en route. Mais le 18, (admirez la bonne foi des Chinois,) nous fûmes attaqués par une armée de Tartares vingt fois plus nombreuse que la nôtre. Après quelques heures d'un combat acharné, nous sommes restés maîtres du champ de bataille; nous n'avons eu que deux hommes tués, mais notre intendant général, le lieutenant colonel d'artillerie, un officier comptable de l'intendance, 4 soldats de train et 2 chasseurs ont été faits prisonniers par les Chinois.

Le commandant en chef, dans son ordre du jour du 18, après avoir fait l'éloge de la conduite pleine de bravoure des troupes qui ont combattu sous ses ordres, ajoute : « L'histoire » dira que 2,000 Européens ont triomphé d'un » ennemi dix fois plus nombreux, défendant sa » capitale. »

L'affaire du 18 s'est passée à deux lieues de Tong-Cheou, ville de 200,000 habitants, située à 3 lieues de Pékin.

Notre première brigade, qui était à 7 lieues de Pékin, est arrivée le 19.

Impossible de vous décrire toute l'ardeur du soldat et son attachement pour ses chefs. Aussi, avec quel enthousiasme avons-nous appris que nous devions partir le 21 pour aller, disait-on, jusque dans Pékin ! — Cette journée du 21 est vraiment mémorable, et je me la rappellerai toute la vie.

A cinq heures nous étions en route, aussi joyeux que s'il s'agissait d'une partie de plaisir. Vers sept heures on aperçut un corps considérable de Tartares qui se repliait vers notre droite. On fit halte; les Anglais furent placés en bataille à notre gauche, et on nous fit déjeuner. Notre brave colonel, qui présentait une rude journée, engagea ses enfants à faire un repas copieux. Nous avions de la viande en grande quantité, car la veille on avait opéré une razzia et enlevé beaucoup de cochons. Vers neuf heures tout le monde était prêt. L'ennemi commença

par nous saluer de quelques coups de canon fort mal dirigés (c'est une justice à lui rendre). Notre colonne s'ébranla, et dès cet instant ce n'est que feu de tous côtés. Quelle lutte et quelle ardeur ! c'était un spectacle émouvant que celui que présentaient les fantassins s'efforçant, pendant cinq heures, de couper la retraite à l'ennemi, et résistant aux charges continuelles d'une cavalerie nombreuse. On oubliait que depuis cinq heures du matin on avait le sac sur le dos. Outre ce que doit contenir le sac, nous avions encore un petit supplément de poids de sept jours de vivres.

Pendant une grande partie du temps, nous avons fait la route au pas gymnastique, et cette course continuait sur le champ de bataille avec une adresse qui surprenait l'ennemi, peu habitué sans doute à ce genre de tactique.

Le soleil était brûlant, et la poussière était tellement épaisse, que par moments nous doutions si c'était un ennemi ou un camarade qui se trouvait à nos côtés.

Enfin, à trois heures nous prenions le pont, toujours au pas de course, malgré une résistance acharnée de la part des Chinois. Je peux dire : nous prenions le pont, car ma brigade était désignée et avait reçu cette périlleuse mission. C'est en poursuivant l'ennemi la baïonnette dans les reins et en marchant sur des monceaux de cadavres, que nous sommes arrivés aux cris de : Vive l'empereur !

La dernière ressource échappait aux Chinois. Quelques instants après, toute l'armée passait sur le pont.

Nous avons campé au lieu même que les Tartares venaient de fuir, et comme nous étions trop pressés d'arriver, ils ont eu la politesse de nous laisser loger sous leurs tentes. C'est bien comme cela que nous l'entendions.

La dernière brigade qui était à Thien-Sing vient d'arriver, et, malgré la leçon que nous avons donnée à ces Chinois, on nous assure qu'ils sont peu disposés à traiter. Ils auraient même dit que si on approchait des murs de la ville, la première chose que nous verrions, ce seraient les têtes des prisonniers qu'ils nous avaient faits. Mais nous savons que nos chefs ne sauraient être intimidés, et nos préparatifs se terminent pour le siège, car c'est demain à cinq heures du matin que l'on doit approcher de la ville.

Parmi tous les bruits qui circulent et les on dit, quelques-uns prétendent que, pour se venger de la trahison du 18, on permettra aux soldats de faire main basse sur toutes les richesses que renferme la ville. Mais ce n'est là qu'un on dit, et je suis persuadé, quant à moi, que jamais notre glorieuse armée ne se déshonorerait par un pillage. Je crois qu'on se contentera de prendre la capitale, ce qui n'est déjà pas trop mal.

J'espère pouvoir vous annoncer dans ma première lettre, que nous avons terminé nos petites affaires en Chine et que nous n'attendons plus que le retour du printemps pour revenir en France.

Je vous embrasse d'ici, quoique ce soit d'un peu loin.

Votre fils bien dévoué,
J. DUFOREST,
sergent au 101^e de ligne.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 23 décembre 1860.

Sommes versées par 60 déposants dont 12 nouveaux . . . fr. 9,840 »
13 demandes en remboursement. 5,464 12
Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. Louis Watine et Ch. Bourbier, directeurs.

ne le connaissait, et l'on ignorait son récent séjour dans les environs; Marie ne fut donc pas soupçonnée. La subite maladie de Paula ne surprit pas non plus; on avait trop de raisons de l'attribuer aux douloureux événements qui venaient de la frapper, et les soins infatigables de son mari, tant qu'elle fut en danger, éloignaient toute supposition que la paix et l'union de ce ménage fussent troublés le moins du monde.

Mais quand la raison revint à Paula, Alexandre cessa de s'occuper d'elle. Elle se rappela sans doute ce qui s'était passé, car elle ne s'informa point de son mari; mais elle demanda son enfant, et elle l'arrosa d'un torrent de larmes quand il posa pour la première fois sa tête contre la joue brûlante de sa mère.

Alexandre demandait sans cesse de ses nouvelles, et la nuit, quand il la croyait endormie, il entrait furtivement dans sa chambre et se plaçait près de son lit. Quand le sommeil n'était qu'apparent, elle entendait les soupirs du baron, et une fois même elle sentit des larmes lui tomber sur les joues. Aussi ne savait-elle pas si elle devait le haïr pour son accusation injuste et outrageante, ou avoir compassion de sa profonde infortune.

Enfin elle entra en convalescence, les forces lui revinrent, et par une belle et chaude matinée d'août, on lui permit de respirer l'air sur la terrasse. Combien elle était changée! Qu'étaient devenus l'éclat de ces yeux noirs et le radieux sourire de ces lèvres vermeilles? Les joues creuses et l'œil éteint, elle fixait des regards indifférents sur les sites et les visages autrefois aimés. Pas un mot ne s'échappait de sa bouche, et elle restait sourde aux légers sanglots de sa fidèle Sybille, debout derrière son fauteuil.

Mais lorsqu'elle aperçut à ses pieds son petit Gustave, sa physionomie exprima une vive compassion, et ses yeux se remplirent de larmes. Elle se pencha vers l'enfant, et comme elle essayait en vain de le soulever, — elle était encore trop faible, — il lui entoura les genoux de ses petits bras caressants, et elle éclata en sanglots. — Papa! — s'écria-t-elle en montrant Alexandre qui avait observé cette scène; et le baron, entraîné par un mouvement du cœur, fit rapidement quelques pas vers sa femme; mais elle détourna la tête, et sans le regarder, elle se fit conduire à sa chambre.

Cet incident inattendu lui avait fait perdre sa contenance péniblement reconquise; et pour la première fois il lui vint cette idée : « Que pensera-t-on de notre mésintelligence? quels bruits circuleront sur mon compte? » A mesure qu'elle y réfléchit, son inquiétude alla croissant, et dès lors elle crut lire sur les figures des domestiques et sur les traits pleins de franchise du vieux médecin un mépris mal déguisé ou une pitié douteuse, sentiments injustes et humiliants qui achevèrent de l'accabler.

Cependant avec la santé renaissait peu à peu la force morale, et plus celle-ci grandissait, plus la baronne acquiescrait la conviction que sa place n'était pas à Schlettendorf. Elle en parla d'abord à Wagner.

— Mon cher docteur, lui dit-elle un jour, vous êtes mon ami depuis mon enfance, et je n'hésite plus à vous faire un aveu superflu du reste, car vous aurez remarqué de vous-même que je me suis vue précipitée tout à coup du faite du bonheur. J'ai tout perdu en quelques jours, ma mère, mon père, et enfin mon mari, ajouta-t-elle plus bas, ou plutôt le cœur de mon mari, j'ignore s'il vous a communiqué le terri-

ble soupçon dont le poids m'écrase; s'il ne l'a pas fait, dispensez-moi de répéter son accusation. Qu'il vous suffise de savoir et de croire une chose : c'est qu'Alexandre est le jouet d'une erreur fatale qui nous coûte le repos à tous deux. Vous concevez quelle affreuse existence je mène dans cette situation, quelles luttes j'ai tous les jours à soutenir. Dites-moi, je vous en prie, s'il est possible que je parte, que je m'en aille loin, bien loin, dans un pays où personne ne me connaisse et ne s'occupe de moi. Je ne suis pas si faible que vous croyez, je me sens parfaitement bien; ce qui me manque, ce n'est pas la force, ce n'est que le bonheur, et vous ne pouvez pas me le rendre, mon cher monsieur Wagner. Mais le calme, je le retrouverai sous certain rapport en quittant Schlettendorf. O mon ami, c'est pourtant chose bien douce qu'une bonne conscience, et la tempête qui a détruit mon bonheur m'a au moins laissé cette consolation!

— Ma chère baronne, répondit le vieillard tout ému, je ne sais rien, sinon que je vous révère comme une des créatures les plus vertueuses et les plus aimables que je connaisse; et j'espère que votre mari, quelle que soit son erreur, vous rendra son amour et sa confiance. Vous ne savez pas comme il s'est inquiété de votre maladie, comme il vous a veillée nuit et jour!

— Si, si, je le sais, dit-elle en balançant la tête d'un air pensif : c'était quelque chose comme de l'amour, mais non pas le véritable amour. Il n'a point de foi, point de confiance en sa femme, et voilà, docteur, la cause de mon infortune. Ah! laissez-moi partir, je vous en conjure; il me semble toujours que cette maison va s'écrouler sur moi.

— Vous partirez quand vous voudrez, répliqua-t-il résolument, dès demain, si cela vous tranquillise.

— Merci! s'écria-t-elle avec un éclair de joie, c'est le premier soulagement à mes souffrances. Et maintenant faites-moi le plaisir de prier mon mari de venir me trouver; je ne puis nous séparer à l'un et à l'autre un dernier entretien. Ayez soin qu'il ne tarde pas; je redoute cette entrevue, et pourtant elle est indispensable. Quand j'aurai fait ce pas, le plus difficile de tous, je trouverai la force nécessaire pour le reste.

— J'accomplirai votre désir, madame, dès le retour du baron; il est à Carlsruhe pour affaires, et ne reviendra que dans quatre ou cinq jours.

Le cœur de Paula se serra douloureusement. Autrefois, hélas! il n'allait pas jusqu'à la forêt sans prendre congé d'elle, et maintenant il faisait une longue absence et ne l'en prévenait même pas! Qu'il était loin... qu'il s'était envolé vite, cet heureux temps!

Après avoir vainement attendu une réponse, le médecin prit son chapeau.

— A demain donc, madame, dit-il; demain je reviendrai, et j'espère maintenant de rapides progrès dans le retour de vos forces.

Paula resta plongée dans ses réflexions; elle ne pensait qu'à Alexandre et à l'entretien qui l'attendait. Elle ne se proposait pas de se justifier; sa fierté se révoltait, au contraire, à l'idée d'une justification. — Elle ne voulait que dire à son mari un éternel adieu, que lire une dernière fois dans ces yeux aimés, qu'entendre encore cette voix qui l'avait charmée si souvent.

(La suite au prochain numéro.)